



Marchés privés de prestations intellectuelles

Acte d'engagement

Objet de la mission :

Audit financier du programme F3E 2026-2028

Le réseau F3E, accompagnateur des OSC dans leurs approches méthodologiques pour améliorer la qualité, l'impact, l'adaptabilité et la visibilité de leurs actions dans un contexte de mutations

Date et heure limite de réception des offres :

Le 31 / 10 / 2026

à 12 h 00

(Heure de Paris)

SOMMAIRE

Préambule	3
Personne privée contractante ou pouvoir adjudicateur	3
Objet du marché	3
Mode de passation et forme de marché	3
Contact administratif	3
Article 1 : Pièces contractuelles du mar ché	4
Article 2 : Contractant	4
Article 3 : Prix	5
Article 4 : Dur ée et calen drier d'exécution de la mission	5
Article 5 : Entrée en vigueur et t erme du contrat	6
Article 6 : Paiement	6
Article 7 : Nom enclature(s)	6

Acte d'engagement

Préambule

Personne privée contractante ou pouvoir adjudicateur

Association F3E

17 rue de Châteaudun

75009 PARIS

☎ 01 44 83 03 55

SIRET 410 050 678 00037

Ci-après désignée « **le F3E** »

Objet du marché

Le présent marché concerne :

La réalisation d'une mission d'audit financier relative au programme d'amélioration de la qualité et de l'impact des actions des OSI qui se déroule sur la période 2026-2028.

Le budget prévisionnel du programme s'établit à 4.870 K€ au titre duquel l'AFD à octroyée une subvention de 2.600 K€ conformément à la résolution C20260375 du 07/07/2026.

Mode de passation et forme de marché

Le F3E est soumis à l'Ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 qui lui impose d'appliquer le Code des Marchés Publics, la moitié de son produit total d'exploitation étant constitué de ressources publiques.

Cette consultation est lancée selon une procédure adaptée ouverte **en vertu du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.**

Il s'agit d'un marché ordinaire.

Contact administratif

Association F3E

17 rue de Châteaudun

75009 PARIS

☎ 01 44 83 03 55

✉ poleressources@f3e.asso.fr

Article 1 : Pièces contractuelles du marché

Les pièces contractuelles du marché sont listées ci-après. En cas de contradiction entre leurs stipulations, elles prévalent dans l'ordre de priorité suivant :

1. L'appel à manifestation d'intention (AMI)
2. L'acte d'engagement (AE) et ses annexes éventuelles
3. Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
4. Le cahier des charges techniques (CCT) qui comporte les termes de référence (TDR) à produire paraphé et signé par les soumissionnaires
5. La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale à fournir signée avec la candidature sans modification du texte
6. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de prestations intellectuelles (Arrêté publié et disponible sur le site legifrance)
7. L'offre technique du titulaire, et ses annexes éventuelles

Article 2 : Contractant

Après avoir pris connaissance des pièces contractuelles constitutives du marché mentionnées à l'article¹ et conformément à leurs clauses et stipulations :

☐ Le signataire (Candidat individuel)			
M			
Agissant en qualité de			
☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte			
Nom commercial et dénomination sociale			
Adresse			
Adresse électronique			
N° de téléphone		Télécopie	
N° de SIRET		Code APE	
N° de TVA intracommunautaire			
☐ engage la société		sur la base de son offre	
Nom commercial et dénomination sociale			
Adresse			
Adresse électronique			
N° de téléphone		Télécopie	
N° de SIRET		Code APE	
N° de TVA intracommunautaire			

¹ Arrêté publié et disponible sur le site legifrance :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021158419&dateTexte=20180119>

☐ **Le mandataire (Candidat groupé)**

M
Agissant en qualité de

désigné mandataire

- ☐ du groupement solidaire
☐ solidaire du groupement conjoint
☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale
Adresse
Adresse électronique
N° de téléphone Télécopie
N° de SIRET Code APE
N° de TVA intracommunautaire

S'engage, au nom des membres du groupement², sur la base de l'offre du groupement à exécuter, sans réserve, les prestations demandées dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 3 : Prix

Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global et forfaitaire.

Le contractant s'engage à livrer les prestations demandées aux prix TTC indiqués ci-dessous :

☐ pour le lot unique

Montant TTC arrêté en chiffres à
Montant TTC arrêté en lettres à

Les prix sont réputés complets ; ils comprennent notamment toutes les charges fiscales, parafiscales, les frais de déplacements et de vie ou autres frappant obligatoirement la prestation.

Article 4 : Durée et calendrier d'exécution de la mission

La période de réalisation de la mission est prévue du au .

Le calendrier d'exécution est stipulé dans le cahier des clauses administratives particulières publié par le F3E dans le cadre de la présente consultation et sera consigné dans le contrat attaché au marché objet des présentes.

² | L'annexe relative à la désignation des co-traitants est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire. Elle est recommandée dans le cas d'un groupement conjoint.

Article 5 : Entrée en vigueur et t erme du contrat

Le contrat entrera en vigueur à compter de sa date de signature par les parties et prendra fin au terme de la période de réalisation de la mission.

Le contrat pourra également prendre fin du fait de la résiliation de ce dernier par l'une des parties dans les cas et suivant les modalités prévues aux CCAP et CCAG.

Les stipulations concernant les droits de propriété intellectuelle, le droit applicable et la confidentialité visées au CCAP continueront à s'appliquer après l'expiration du contrat.

Article 6 : Paiement

Le F3E se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants³:

Ouvert au nom de			
Pour les prestations suivantes			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
N° de compte			Clé RIB
IBAN			
BIC			

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur⁴ :

- ☐ un compte unique ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire;
- ☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

NB : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

Article 7 : Nom enclature(s)

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :
79210000 - Services de comptabilité et d'audit.

³ | Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.

⁴ | Cocher la case correspondant à votre situation

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 45 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

À

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite «Lu et approuvé»

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre⁵
pour valoir marché

À

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur habilité par la délibération en date du

Elle est complétée par les annexes suivantes⁶ :

☐ Annexe n° relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement

☐ Autres annexes (A préciser) :

⁵ | Préciser les variantes et options à retenir dans ce marché

⁶ | Cocher la case correspondante

NOTIFICATION DU MARCHÉ A U TITULAIRE

(Date d'effet du marché)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

À

Le ⁷

Signature

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

⁷ | Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES ⁸

☐ **Certificat de cessibilité établi** en date du à

OU

☐ **Copie délivrée en unique e xemplair e** pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1. ☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres):

2. ☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché

3. ☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :

4. ☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

et devant être exécutée par

en qualité de : ☐ membre d'un groupement d'entreprise ☐ sous-traitant

À

Le ⁹

Signatur e

⁸ | Cochez la case qui correspond à votre choix, soit certification de cessibilité soit copie délivrée en unique exemplaire

⁹ | Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	PRESTATIONS CONCERNÉES	MONTANT H.T.	TAUX T.V.A	MONTANT T.T.C
Dénomination sociale				
SIRET Code APE				
N° TVA intracommunautaire				
Adresse				
Dénomination sociale				
SIRET Code APE				
N° TVA intracommunautaire				
Adresse				
Dénomination sociale				
SIRET Code APE				
N° TVA intracommunautaire				
Adresse				
Dénomination sociale				
SIRET Code APE				
N° TVA intracommunautaire				
Adresse				
Dénomination sociale				
SIRET Code APE				
N° TVA intracommunautaire				
Adresse				
	TOTAUX			